



Prorogation de certificat d'urbanisme

Par **Valentina_old**, le **19/03/2008** à **12:03**

bonjour,

Pour proroger un certificat d'urbanisme je dois faire une demande par lettre manuscrite en deux exemplaires que j'adresse au maire de ma commune.

Ou puis-je trouver un exemple de courrier, je dois juste m'identifier; nom, prenom, adresse, numero certificat ,date et c'est tout??

Je dois accompagner mon courrier avec le certificat original ou une photocopie?

Merci pour votre aide